

OBJECTIF STRATÉGIQUE

2

RÉDUIRE LES
CONSOUMMATIONS
ÉNERGÉTIQUES ET
DÉVELOPPER LES
ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Action 6

Des logements respectueux du Grenelle de l'Environnement

Réhabilitation de 729 logements pour réduire les consommations énergétiques

Cette action porte sur des immeubles construits dans les années 1960/70 spécifiquement énergivores. Pour réhabiliter les 729 logements dans le cadre du projet ANRU du plateau de Ris-Orangis, Essonne Habitat prévoit l'isolation des façades par l'extérieur, la pose de menuiseries extérieures en PVC peu émissif avec une requalification architecturale des façades améliorant ainsi la performance thermique et réduisant les émissions de Gaz à Effet de Serre. Ces mesures permettront ainsi un passage de l'étiquette E à C.

PILOTE	ESSONNE HABITAT
RÉFÉRENT	Bruno COULON Chef du service Amélioration du Patrimoine
CONTACTS	01 69 25 46 00 - bruno.coulon@essia.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Moyen terme (3 à 5 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Ris-Orangis

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

